



## Renouvellement demande de logement social

-----  
Par georgi16

Bonjour,

Depuis le 1er mars 2011, j'ai sans cesse renouveler ma demande de logement social, sans pour autant avoir été contacté pour une quelconque proposition.

J'avais effectué un recours DALO, qui avait été refusé, (il y avait plus prioritaire que moi)

Mais ma question porte surtout sur le renouvellement que je dois réaliser, ayant reçu deux rappels (sms) pour le faire en préfecture avant fin janvier via le net, à défaut d'être supprimée.

Le CCAS de ma commune, me dit que je dois renouveler auprès de ma mairie pour que je rentre dans le cadre des logements à attribuer par ma mairie et que je dois attendre le mois de Mars pour cela. Il est vrai que mon dernier renouvellement à été fait en mairie en mars 2021.

Je suis inquiet de perdre 10 ans et plus d'inscriptions, si j'attends que la mairie veuille bien renouveler cette demande.

J'ai tout de même déposé à l'accueil de ma Mairie mon dossier complet depuis le 7 Janvier 2022, et sans retour de leur part, ni d'accusé de réception, malgré une demande via boîte mail.

Dois-je renouveler moi-même, ou attendre le bon vouloir du CCAS. " pas très approachable" .Je vous remercie de m'éclairer. Cordialement